

Foire à Tout de Roncherolles le 3 mai 2026

Informations pratiques

Réservée aux particuliers, qui s'engagent à ne pas participer
à plus de 2 ventes de même nature dans l'année civile
et qui proposent seulement des objets personnels ou usagés conformément au code du commerce.
Pas de produits alimentaires

Samedi 2 mai

à partir de 16h30 : installation conseillée des exposants ; attention, **fermeture des portes à 18 h précises**

Merci de respecter les consignes des bénévoles pour la circulation la plus fluide possible sur le parking
et de vous installer exclusivement sur l'emplacement qui vous sera indiqué.

Si besoin particulier, le signaler lors de l'inscription. Nous répondrons au mieux à votre demande .

Dimanche 3 mai

à 6h 30 : ouverture des barrières pour les exposants

Merci de respecter les consignes des bénévoles pour la circulation la plus fluide possible sur le parking.

Les véhicules de tous les exposants devront ensuite être garés sur les bas-côtés de la départementale.

(à l'exclusion éventuellement des personnes ayant réservé à l'extérieur, sur accord du bénévole responsable de la sécurité du parking)

Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur le parking à partir de 7h30 pour veiller à la sécurité du public.

à partir de 7h30 : Ouverture au public

Entre 7h et 16h la buvette proposera café, thé, jus de fruits ;et viennoiseries

puis vente de crêpes dans la matinée sur le temps du midi, vente de frites et saucisses.

17 h30 : fin de la Foire à tout, les stands devront être démontés et évacués le plus rapidement possible.

L'emplacement devra être rendu propre , aucun invendu ou détritrus ne devra être laissé sur place.

Les poubelles du Comité des fêtes sont uniquement destinées aux déchets générés par la buvette et le stand restauration.

Informations importantes :

A votre arrivée, soit le samedi 2 de préférence, soit le dimanche 3, il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité (carte identité, permis de conduire, et de signer une attestation sur l'honneur et une décharge de responsabilité.

Le chèque de caution sera rendu après vérification de la propreté de votre emplacement .

Pour les exposants ayant réservé en extérieur =

pas de prêt de table en extérieur, apportez vos propres supports.

remboursement de l'emplacement en cas d'intempéries jusqu'à 12h.

Règlement par chèque obligatoirement , libellé au nom du « CFA Roncherolles » et signé !

2 chèques séparés = le 1^{er} pour l'inscription, le 2^{ème} de 20 € comme caution (rendu le soir)

Ces 2 chèques devront être déposés à Roncherolles dans la boîte aux lettres marron « CFA »

fixée sur la mairie (côté gauche) avec le coupon réponse ci-dessous avant le 30 avril au soir .

Attention, aucun remboursement ne sera possible en cas d'empêchement

Location des tables, dans la limite des stocks disponibles

et dans l'ordre chronologique des réservations confirmées.



Coupon à découper Coupon à découper Coupon à découper Coupon à découper Coupon à découper Coupon à découper Coupon à découper

Réservation foire à tout du 3 mai 2026

Nom..... Prénom

N° téléphone

Je réserve : mètres linéaires (3€ le ml) en intérieur , en extérieur (préciser)

Et souhaite en plus louer plateaux de 3 m (2€) , ou tables de 1,20m (2€)

Je joins le règlement d'un montant total depour mon inscription et emplacement

Et le chèque de 20€ pour caution.